Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 49 (1935)

Heft: 1

Artikel: Sigillographie neuchâteloise [suite]

Autor: Jéquier, Léon

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-746392

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Sigillographie neuchâteloise

par Léon Jéquier.

(Suite)

Chapitre IV.

Sceaux équestres.

Les comtes de Neuchâtel se sont servis assez rarement de sceaux équestres: nous n'en trouvons que dix irrégulièrement répartis de 1182 à 1683. Cette petite série est cependant intéressante car elle nous donne une idée de l'évolution du type équestre de son origine, ou presque, jusqu'à sa disparition[1]).

Le premier de ces sceaux est celui d'Ulrich II (A 2 – 1182/91 – fig. 6); il est «en cuvette» et de style fort primitif. Le cavalier porte le heaume conique avec nasal, généralement employé à l'époque[2]). Il est vêtu du haubert et brandit une

Fig. 6. — A 2 — Ulrich II de Neuchâtel 1182/91

Fig. 7. — A 5 — Ulrich III de Neuchâtel, 1192.

épée fine de lame mais lourde de poignée et reliée au haubert par une chaîne. Le cheval, très maladroit, semble aller au pas. Les deux empreintes connues de ce sceau sont trop peu nettes pour que l'on puisse distinguer les détails de costume et de harnachement.

Ulrich III, fils cadet d'Ulrich II, fut un assez puissant seigneur grâce à la mort prématurée de son frère aîné qui ne laissait qu'un fils en bas âge. Nous connaissons de lui, outre le grand sceau portant un château que nous avons vu au chapitre II (A 7 – pl. I), deux sceaux équestres: le premier (A 5 – 1192 – fig. 7) nous montre à nouveau le cavalier vêtu du haubert et brandissant son épée, mais coiffé cette fois du heaume cylindrique à timbre arrondi que nous trouvons fréquemment dans le dernier quart du XIIe siècle[3]). Sur ce sceau l'écu est amygdaloïde et renforcé d'une

[1]) Le plus ancien sceau équestre connu est celui de Geoffroi-Martel, comte d'Anjou (1040/60); le plus récent celui de Louis d'Orléans, fils du Régent (1724).
Roman, *Manuel de sigillographie française*, p. 80/81.
[2]) Demay, *Le costume au Moyen-Age d'après les sceaux*, p. 127 sqq.
[3]) Demay, op. cit., p. 130.

pièce en forme de rais d'escarboucle. Cet écu est relativement petit pour l'époque[1]). L'épée par contre est de forte taille. Le harnachement du cheval, qui va au pas, est assez net: petite selle, étriers triangulaires, bride.

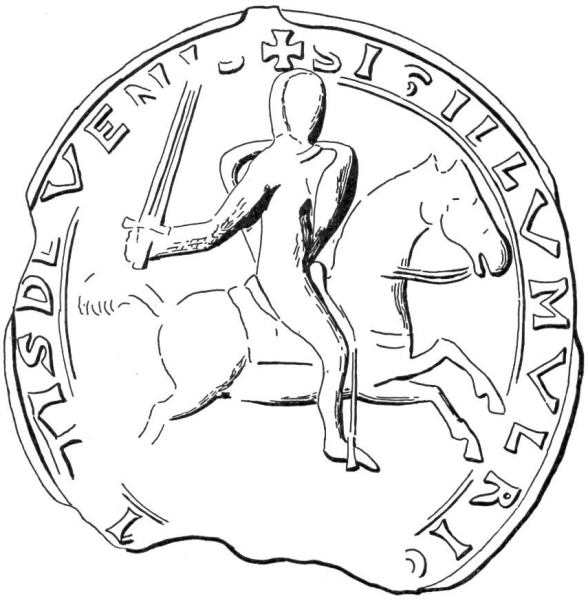

Fig. 8.
A 6 — Ulrich III de Neuchâtel, 1208.

La seule empreinte connue du deuxième sceau équestre d'Ulrich III (A 6 1208 – fig. 8) est bien peu claire et c'est d'autant plus regrettable que l'artisan qui en grava la matrice a su donner à son dessin une allure qui manque à bien des sceaux de son époque. Les proportions pourtant ne sont pas parfaites. En particulier le cheval est un peu petit par rapport au cavalier. Le heaume et l'épée large sont semblables à ceux du sceau précédent. L'écu, de grandes dimensions, enveloppe le côté gauche du cavalier. Il est donc vu de l'intérieur et l'on ne peut y distinguer, comme le croyait Wyss[2]), des traces de pal chevronné. Quant au cheval, il galoppe comme dans presque tous les sceaux que nous allons voir.

Il nous faut attendre maintenant environ cent cinquante ans avant que les comtes de Neuchâtel emploient à nouveau des sceaux équestres: vers 1344, peu après la mort de son père, Louis de Neuchâtel réintroduisit ce type en se faisant graver un très beau sceau (A 34 — fig. 9), sur lequel il est représenté vêtu d'un haubert recouvert d'une cotte à ses armes, brandissant son épée, protégé par un petit écu et coiffé du casque ovoïde[3]). Celui-ci est recouvert d'un volet armorié et surmonté du bouquet de plumes de coq des Neuchâtel. Les éperons sont munis de molettes alors que ceux des précédents cavaliers sont simplement munis d'une pointe. Le cheval, recouvert d'une housse armoriée porte le même cimier que son maître. La

Fig. 9.
A 34 — Louis de Neuchâtel, 1344/70.

[1]) Voir à ce sujet Demay, op. cit. p. 139 sqq.
[2]) Wyss, *Sceaux historiques du Canton de Neuchâtel*, p. 108.
[3]) Ce type de casque se retrouve pendant un siècle, de 1289 à 1390. — Demay, op. cit. p. 134.

Fig. 10.
— H 11 — Pierre d'Arberg, 1355/67.

selle emboîte complètement le bassin de celui-ci. Quant à la bride, elle est formée d'une chaîne semblable à celle qui retient l'épée à la cotte de mailles. Le champ est séparé de la légende par une guirlande de fleurs.

Pierre, dernier comte et seigneur d'Arberg, s'est servi d'un sceau semblable à celui de son cousin, mais de taille plus petite (H 11 – 1355/67 – fig. 10). La copie est évidente puisque le cimier est le même que celui du comte Louis et que c'est le seul exemple d'un pareil cimier dans la maison d'Arberg ou de Valangin.

Plusieurs sceaux de cette époque sont d'un style et d'une facture qui se rapprochent beaucoup de ceux des précédents. Nous en avons vu deux parmi les sceaux armoriaux décrits au chapitre III (A 35 – pl. XV; A 39 – pl. XVIII) et en verrons quelques-uns parmi les sceaux féminins. Tous sont l'œuvre d'orfèvres aussi habiles comme dessinateurs que comme graveurs, et si on en trouve en Suisse romande[1]), on en trouve aussi dans presque toutes les régions de la France. Je me demande donc s'ils ne viennent pas des ateliers de Paris, fort prisés à l'époque puisqu'ils comptaient parmi leurs clients le roi et les plus grands seigneurs français[2]). Cette hypothèse est renforcée par le fait que le comte Louis de Neuchâtel combattit longtemps en France contre les Anglais, pour Philippe VI, Jean le Bon et Charles V[3]).

Le gendre du comte Louis, Egon de Fribourg, se servit de 1358 à 1365, d'un sceau équestre fort différent comme style et beaucoup moins beau que ceux que nous venons de voir (B 2 – fig. 11). Cavalier et cheval y sont pourtant habillés à peu près comme dans ceux-ci. L'unique reproduction photographique[4]) de ce sceau, dont je n'ai pas trouvé d'empreinte, est malheureusement peu claire et l'on ne peut y voir de détails.

Fig. 11.
— B 2 — Egon de Fribourg, 1358/65.

Conrad et Jean de Fribourg, non plus que Rodolphe de Hochberg ni les comtes de Nidau, de Strasberg ou de Valangin, n'ont, à ma connaissance, employé de sceaux équestres.

Nous en trouvons à nouveau un très beau à la fin du XVe siècle: celui de Philippe de Hochberg

[1]) Voir en particulier les sceaux d'Othon de Grandson et de Louis II de Savoie-Vaud reproduits pl. VIII des Archives Héraldiques Suisses de 1932 (article de M. D.-L. Galbreath sur *la Suisse féodale d'après l'armorial de Gelre*).

[2]) Roman, op. cit. p. 361, cite plusieurs orfèvres graveurs de sceaux, à cette époque, à Paris, et ayant travaillé pour le roi, le duc de Bourgogne, le comte de Flandres, etc.

[3]) F. de Chambrier, *Histoire de Neuchâtel et Valangin*, p. 72.

[4]) J. Lahusen, *Die Siegel der Grafen von Freiburg*, fig. 18, p. 17.

(C 17 – 1487/95 – fig. 12). Le cavalier porte la cuirasse de fer plat dont on distingue tous les détails: charnières, articulations, nervures de renforcement. La tête est protégée par un casque grillé, couronné et cimé de deux cornes de bouquetin. Entre la couronne et le casque se trouve une pièce d'étoffe qui se prolonge en arrière en se découpant en lambrequins qui décorent le champ du sceau. De la main droite Philippe brandit son épée, de la gauche il se couvre d'une targe armoriée de forme très contournée. Le cheval est recouvert d'une

Fig. 12. — C 17 — Philippe de Hochberg, 1487/95.

ample housse décorée d'un collier et d'une fermeture brodés et garnis de pierreries. La selle, en cuir guilloché, emboîte le bassin du cavalier. La bride est une large pièce d'étoffe ou de cuir attachée au mors par quelques maillons de chaîne. Le cheval est un peu lourd et trop cambré; ses pieds foulent de l'herbe et quelques fleurs parmi lesquelles on reconnaît des muguets. La légende est placée sur une banderolle dont les extrémités s'enroulent dans le champ. Ce sceau, d'une facture extrêmement savante et adroite, n'a cependant plus l'allure de ceux du siècle précédent, apogée de l'art des graveurs de sceaux.

Alors que le sceau armorial de Philippe de Hochberg ressemble beaucoup à ceux que nous trouvons en Bourgogne à la même époque[1]), je n'ai trouvé aucun autre sceau équestre qui ressemble tant soit peut à celui-ci.

[1]) Voir chapitre III.

Voici maintenant le sceau de Claude de Lorraine (D 39 – 1548 –fig. 13). Celui-ci est représenté la cuirasse recouverte d'une cotte armoriée à manches courtes et

Fig. 13. — D 39 — Claude de Lorraine, 1548.

larges, serrée à la ceinture et se terminant par une jupe plissée. Il brandit son épée, se couvre d'un écu à ses armes et porte un casque à visière levée, timbré d'une

Fig. 14. — D 13 — Léonor de Longueville, 1569/70.

couronne et d'un cimier. De ce casque se détachent des lambrequins assez lourds. Le cheval, au galop, est revêtu d'une housse armoriée. Le champ est semé de croix de Lorraine.

Le sceau de Léonor de Longueville (D 13 – 1569/70 – fig. 14) postérieur d'une vingtaine d'années au précédent est, lui, très différent des types ordinairse des sceaux équestres du Moyen-Age: le cheval est au pas, le cavalier en armure et cotte armoriée n'a plus d'écu; il lève son épée non pour frapper, mais pour commander, sa figure est découverte et son casque remplacé par une espèce de turban couronné, cimé d'une double fleur de lis et d'où part un flot de lambrequins semés de fleure de lis. La housse armoriée du cheval est raide comme dans le sceau de Claude de Lorraine, alors que sur les sceaux plus anciens elle est faite d'une étoffe très souple.

Fig. 15. — D 29 — Henri II de Longueville, 1625/28.

A nouveau le cheval galoppe sur le sceau d'Henri II de Longueville (D 29 – 1625/28 – fig. 15). Il est revêtu d'une housse brodée, son col est protégé par une cervicale et sa tête par un chanfrein auquel est fixé un panache de plumes d'autruche. Le cavalier porte la cuirasse de l'époque et un casque à visière levée, cimé lui aussi de plumes d'autruche. Henri II tient son épée en avant. Son bouclier est chargé d'un écu couronné ce qui paraît assez peu logique et montre qu'à cette époque on n'avait plus un souvenir bien net de l'origine des armoiries. Entre les pattes du cheval est disposé un trophée dans le goût du temps. Sur ce sceau et sur le suivant, la cuirasse n'est plus recouverte d'une cotte armoriée, mais nous voyons pour la première fois des écharpes. Il est assez curieux de voir apparaître l'écharpe

si tardivement sur les sceaux alors que, dès 1300, elle fut presque toujours portée en sautoir sur l'armure, jusqu'en 1703 où elle fut entièrement supprimée par ordonnance[1]).

Le sceau du Grand Condé (D 41 – 1671/83 – fig. 16) est du même type que le précédent. On n'en connait malheureusement que deux empreintes en fort mauvais état et qui ne permettent pas de distinguer les détails. Il faut y remarquer surtout que le bouclier a de nouveau disparu et que le Grand Maître de France

Fig. 16. — D 41 — Louis II de Condé, 1671/83.

tient à la main son bâton de commandement au lieu de son épée restée au fourreau.

Notons, pour terminer, que Wyss[2]) signale qu'Ulrich d'Arberg aurait employé un sceau équestre de chasse (H 4) dans lequel le cavalier porte un faucon de la main gauche. Il doit l'avoir vu en assez bon état puisqu'il en donne la légende complète et il est d'autant plus regrettable qu'il ne l'ait pas reproduit, car je ne l'ai vu cité dans aucun autre ouvrage et il n'est jamais tombé entre mes mains.

(à suivre).

---

[1]) Comte de Chesnel, *Encyclopédie militaire et maritime*, p. 456.
[2]) Wyss, op. cit. p. 118.